



Fin de conflit : La maintenance obtient des avancées

Depuis 2022, les techniciens de maintenance avaient averti leur direction au travers d'une pétition concernant un mécontentement général sur leur reconnaissance qu'elle soit sous forme de coefficient ou sous forme financière.

La cotation de leurs emplois a été la goutte de trop

Les revendications exprimées le 3 novembre dernier dénonçaient la cotation des emplois de techniciens de maintenance allant de B-4 à D-7 ainsi que l'impossibilité d'accès au technicien de maintenance de niveau 4 pour les techniciens 6*8.

Après 12 jours de grève les salariés ont obtenu :

- Une cotation des métiers de la maintenance à Romans allant de C-5 à D-8,
- Des possibilités d'évolutions identique que la personne soit en 6x8 ou en journée,
- Qu'il n'y est pas un quota maximum de personne par niveau afin de ne pas brider des salariés ayant les compétences pour un certain niveau,
- 50% des salariés repositionnés immédiatement à l'échelon supérieur, afin que tous les techniciens présents à date aient une cotation entre C-6 et D-8,
- La mise en place en 2024 d'une GEPP afin de placer correctement leur poste dans les emplois référence de FRAME,
- Une garantie de repositionnement pour 20% de technicien lors de l'entretien annuel de 2024 si les attendus sont atteints,
- L'étalement des jours de grève sur 3 mois.

Maintenant que la reconnaissance en termes de coefficient a été en parti prise en compte, les techniciens attendent avec impatience une reconnaissance salariale à travers la négociation des grilles de salaires.

La CFDT et la CGT ont constaté un groupe de technicien de maintenance soudé et déterminé.

Félicitation pour votre mobilisation et bravo pour les acquis obtenus !

